

n° 1322 (922)

n° 1346 des Enquêtes

Declaration Revendication du nomme Bokuhu,

cultivateur domicilié à Pamarau
La nomme Kulepe, mandataire verbal du seign Bokuhu, s'est présentée ce jour vingt huit mai mil neuf cent cinq et a revendiqué au nom qu'il agit la terre "Hatta hetau" sise à Pamarau, d'une contenance de quarante neuf ares seize centes cinquante, plantée de cacao. Bornes au Nord par la rivière Uira, au Sud par la rivière à l'Est par Payer, et à l'Ouest par la route de la vallée.

sp. 25

Exactement reproduisant par ditte, nous avons procédé à l'issue d'une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Ordonne

La terre "Hatta hetau" sise à Pamarau, ci dessus désignée, appartient au nomme Bokuhu.

Fait et acte à Compa le huit avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signatures]

n° 1323

n° 1377 des Enquêtes

Declaration Revendication de la nomme Kuffaeinui,

cultivateur domicilié à Pamarau.
La nomme Kuffaeinui, s'est présentée ce jour vingt huit mai mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre "Bemeae" sise à Pamarau, d'une contenance de onze ares quatre centes sept centes cinquante, plantée de cacao, manioc et feis. Bornes au Nord et à l'Est par un ruisseau, au Sud par Vaitau, et à l'Ouest par Vaitau.

La revendication, reproduisant par ditte, nous avons procédé à l'issue d'une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Ordonne

La terre "Bemeae" sise à Pamarau, ci dessus désignée, appartient à la nomme Kuffaeinui.

Fait et acte à Compa le huit avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signatures]

n° 1324

des Enquêtes

Declaration Revendication de la nomme Kuffaeinui,

cultivateur domicilié à Pamarau.
La nomme Kuffaeinui, s'est présentée ce jour vingt huit mai